

Le Bulletin

N°3



DETTWILLER
ROSENWILLER

Septembre
2023



Bulletin Municipal N°3 **Automne**



Le Bulletin

SOMMAIRE

MAIRIE DE DETTWILLER

23 rue de la Gare - 67490 DETTWILLER
Tél. 03 88 91 40 21 - Mail : info@dettwiller.fr
Site internet: www.dettwiller.fr
Facebook: @MairiedeDettwiller

HORAIRE DE LA MAIRIE:

Lundi, mardi et vendredi
de 9h à 12h et de 16h à 18h.
Mercredi de 8h à 12h et de 16h à 18h.
Fermé le jeudi.

PERMANENCE DES ADJOINTS :

Samedi matin de 10h à 12h
sur rendez-vous.

Temps forts	p.3
Vie communale	p.4-10
Environnement	p.11
Éducation	p.12-14
Solidarité	p.14
Histoire	p.15-16
Évènements	p.17-18
Vie associative	p.19-23
Agenda	p.24

Bulletin communal trimestriel : Septembre 2023

Date de publication : 15 Septembre 2023

Directeur de publication : M. Claude ZIMMERMANN, Maire

Photo de couverture : C. ROBACH

Publication : Commission communication. **Conception, impression :** Imprimerie Cathal, HOCHFELDEN

Dépôt légal : Septembre 2023. Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore PEFC
Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce bulletin, des erreurs ne peuvent être exclues.

Les temps forts



SÉANCE DU 7 JUIN 2023

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus

À la suite du déploiement du dispositif du référent déontologue pour les agents en 2016, le législateur a décidé d'instaurer un dispositif similaire pour les élus (article L.1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Dispositif rentrant en vigueur le 1^{er} juin 2023. Il est proposé au Conseil Municipal de retenir le collège des référents déontologues mis en œuvre par le Centre de Gestion du Bas-Rhin. Ce collège est mutualisé avec les Centre de Gestion du Territoire de Belfort (90) et du Haut-Rhin (68).

Le Conseil Municipal

- DÉSIGNE le collège des référents déontologues des Centres de Gestion 67-68-90 comme référent déontologue des élus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et conventions y afférant ainsi que les avenants de mise à jour qui pourraient être proposés ultérieurement.
- APPROUVE les tarifs de saisine du référent déontologue des élus.
- ADOPTE la charte d'engagement déontologique et éthique des élus et la convention d'adhésion signée avec le Centre de Gestion 67.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Contribution financière à une opération collective de soutien à l'Ukraine

Une opération conjointe portée par Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (GEScod). Cette opération a pour but d'aider les populations sinistrées de la région (Oblast) de Kharkiv, confrontées à de grandes difficultés en raison de la destruction régulière d'infrastructures énergétiques dans la région.

Le Conseil Municipal

APPROUVE la participation financière de la commune à cette opération de soutien à l'Ukraine, à hauteur de 2 700,00€.

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'école maternelle

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'octroi d'une subvention excep-

tionnelle d'un montant de 930,00€ à l'école maternelle. Subvention exceptionnelle versée à l'occasion d'ateliers sensoriels et artistiques. Ateliers prévus pour durer deux jours et s'adressant à quatre-vingt-treize élèves.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Acquisition d'un bien immobilier

Les conjoints SOMME souhaitent vendre un bien situé au lieudit 11 rue de la Gare. La commune, acquéreur du bien, propose de l'acheter à 42 851,96€ TTC de l'are; elle déclare également vouloir procéder à la démolition du bâtiment et le transformer en square.

Le Conseil Municipal

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à acquérir ce bien, d'une surface de 00 ha-02-29 ca, au prix de 42 851,96€ TTC de l'are, soit un montant de total de 98 131,00€ TTC, auxquels s'ajoutent les frais d'acte estimés à 2 500,00€.
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette acquisition
- PRÉCISE que les frais de cette acquisition sont à la charge de l'acquéreur
- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023

Acquisition de deux portions de chemins de l'Association Foncière

Dans le cadre du réaménagement des rues du Ruisseau et du Lavoir, la commune avait pour obligation d'être propriétaire foncier de l'ensemble de la voirie.

La commune acquiert deux portions de chemins, propriétés de l'Association Foncière:

- Section 60, parcelle 273, d'une surface de 10,84 ares,
- Section 64, parcelle 385, d'une surface de 8,10 ares

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'acquisition par la commune, pour un montant de 50,00€ de l'are, de ces deux parcelles.

Mise en place de l'outil de déclaration en ligne des CERFA - Meublé de Tourisme: « DéclaLoc »

Le Conseil Municipal

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'outil « DéclaLoc »

Le procès verbal intégral de la réunion du conseil municipal est consultable sur le site de la commune: **www.dettwiller.fr**

Désignation d'un référent jeunesse auprès du comité de pilotage de la Convention Territoire Globale (CGT)

Le Conseil Municipal

- DÉSIGNE Madame Audrey KOPP en tant que référente jeunesse auprès du comité de pilotage de la Convention Territoriale Globale.

Adoption du Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim 2022-2025

La Collectivité européenne d'Alsace souhaite être aux côtés des acteurs locaux confrontés, comme elle aux crises énergétiques, sociales et climatiques et qui doivent aussi faire preuve d'innovation et de résilience.

Ainsi elle a adopté le 20 juin 2022 une Stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires, pragmatique et évolutive, et mobilise des moyens conséquents pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

Cette ambition se traduit aujourd'hui avec la proposition d'un Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim sur la période 2022-2025 qui a pour but de préparer l'avenir autour d'enjeux et d'objectifs partagés répondant concrètement et efficacement aux préoccupations quotidiennes des Alsaciens dans les domaines de l'attractivité du territoire, de l'environnement et de l'écologie et enfin de la cohésion sociale.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim pour la période 2022-2025, dont les éléments essentiels sont les suivants:
- La définition d'enjeux et objectifs partagés et validés;
- L'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat, la co-construction des projets avec la Collectivité européenne d'Alsace, en fonction de leur éligibilité et de leur intérêt au regard des enjeux et objectifs précités.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Contrat précité
- CHARGE Monsieur le Maire de mettre en œuvre la présente délibération

Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes du Pays de Saverne

Le PLH présenté est le quatrième de l'intercommunalité.

Il portera la politique d'habitat de la Communauté de Communes sur une échelle de temps minimale de six ans, de 2024 à 2029. Le PLH doit être compatible avec les objectifs du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et doit notamment tenir compte des dispositions du PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées).

Les PLU doivent également être compatibles avec le PLH. Le Programme Local de l'Habitat comprend trois parties obligatoires: un diagnostic, un document d'orientations comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme, un programme d'actions détaillé.

Le PLH élaboré par la Communauté de Communes définit quatre orientations stratégiques:

1. Soutenir l'amélioration du parc privé existant.
- 2 Adapter le parc social,
- 3 Accompagner les communes vers un habitat plus sobre,
- 4 Observatoire de l'habitat et du foncier.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le projet de Programme Local de l'Habitat arrêté par la Communauté de Communes du Pays de Saverne
- DÉCIDE de mobiliser les moyens suivants afin de contribuer au PLH :
- mobiliser son document d'urbanisme-PLU ou carte communale - ou son patrimoine immobilier ou foncier
- proposer une action de sensibilisation en direction des propriétaires de logements vacants ou à réhabiliter
- DÉCIDE de communiquer auprès des habitants pour faire connaître le PLH et ses outils
- DÉCIDE de relayer localement les actions de suivi-animation et tous les outils issus du dispositif d'actions du PHL
- DÉCIDE de transmettre au Président de la Communauté de Communes

Transports scolaires : projet d'avenant à la Charte de l'accompagnateur

Le Conseil Municipal

- AUTORISE Monsieur le Maire à compléter et à signer l'avenant n°1 à la Charte de l'accompagnateur

Mise à disposition du foyer Saint-Jacques pour l'école maternelle

À compter du Printemps 2023 et à raison de deux jours par semaine moins les congés scolaires, il est prévu que la commune prenne en charge la mise à disposition de la salle du foyer Saint-Jacques, afin d'y organiser les cours d'Éducation Physique et Sportive des élèves de l'école élémentaire, notamment pendant la phase de travaux sur le Complexe Sportif.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la mise à disposition à la commune du foyer Saint-Jacques pour le compte de l'école élémentaire au tarif de 50,00€ par jour et 20,00€ pour les fluides, cela jusqu'aux prochaines vacances d'été, à savoir juillet 2023.

Demande de location d'un terrain communal

Monsieur le Maire propose de louer deux parcelles de terrain moyennant un fermage.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de louer à Madame Géraldine AMAND une surface totale de 4,30 ares située sur le terrain communal « Rue des Vosges » (section 06 parcelles n°18 et 19) pour le montant annuel de 25,00€.
- AUTORISE Monsieur le Maire à conclure et à signer un bail de location avec Madame Géraldine AMAND concernant les parcelles susvisées, qui prendrait effet à compter du 15 juin 2023.

RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement du marché d'assurance statutaire : attribution d'un mandat d'étude au Centre De Gestion 67

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de rejoindre la procédure de consultation et de donner mandat au Centre de gestion du Bas-Rhin pour procéder à une demande de tarification pour son compte dans le cadre d'un marché public d'assurance groupe couvrant les risques financiers découlant de la protection sociale statutaire des agents de la collectivité.

SÉANCE DU 05 JUILLET 2023

AFFAIRES FINANCIÈRES

Tarifs communaux

Lors de la séance du Conseil Municipal du 3 avril 2023 ont été votés les nouveaux tarifs communaux.

Il y a néanmoins lieu de procéder à une rectification quant aux tarifs relatifs au cimetière municipal.

Le Conseil Municipal

- FIXE les différents tarifs communaux selon le tableau présenté
- DÉCIDE de l'application de ces tarifs à compter du 01/08/2023

DOMAINE ET PATRIMOINE

Rapport des mandataires de la Société Public Local « Saverne Culture et Loisirs » - Exercice 2022

La Société Publique Local (SPL) « Saverne Culture et Loisirs » a été créée par la Ville de Saverne et la commune de Dettwiller par délibérations respectives du 22 juin 2020 et du 1^{er} juillet 2020. La commune de Dettwiller est actionnaire de la SPL, elle était représentée au Conseil d'Administration par Monsieur Claude ZIMMERMANN et Monsieur Julien PUEYO.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de prendre acte du rapport des mandataires de la SPL « Saverne Culture et Loisirs » au titre de l'exercice 2022.

Recapitalisation de la Société Publique Locale « Saverne Culture et Loisirs »

La SPL « Saverne Culture et Loisirs » assure la gestion et l'exploitation du cinéma de Saverne dans le cadre du contrat de délégation de service public conclu avec la Ville de Saverne. La clôture de l'exercice fait apparaître des pertes d'un montant de 65 980,42€.

Le cinéma n'a pas retrouvé le niveau de fréquentation antérieur au Covid-19. Cette perte financière rend indispensable sa recapitalisation afin de lui permettre de poursuivre son activité. Il est proposé de poursuivre l'activité de la société et de procéder à une augmentation de capital suivie d'une réduction de capital pour apurer les pertes de la société.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le principe de la recapitulation de la SPL « Saverne Culture et Loisirs » (augmentation / réduction)

Approbation de l'état de prévision des coupes de l'Office National des forêts pour l'année 2023.

L'Office National des Forêts (ONF) a transmis à la commune son état prévisionnel des coupes concernant la forêt communale de Dettwiller pour

Le procès verbal intégral de la réunion du conseil municipal est consultable sur le site de la commune: **www.dettwiller.fr**

l'exercice 2023. L'état prévisionnel des coupes identifie les parcelles et les volumes programmés pour être coupés sur l'exercice.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le programme d'exploitation et l'état de prévision des coupes de l'ONF pour l'année 2023

Approbation du programme d'action de l'Office National des Forêts pour l'année 2023

L'Office National des Forêts a transmis à la commune son programme d'actions concernant la forêt communale de DETTWILLER pour l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le programme des travaux d'exploitation de l'Office National des Forêts pour l'année 2023.

Adhésion à la charte du site Natura 2000 Vosges du Nord

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d'adhérer à la charte Natura 2000 pour les propriétés communales relevant du régime forestier incluses dans le site (éventuellement pour d'autres propriétés de la commune incluses dans le site)
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la déclaration d'adhésion à cette charte à adresser à la région Grand Est
- DÉCIDE de solliciter l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti concernant les terrains pour lesquels la commune a adhéré à la charte et charge Monsieur le Maire de solliciter cette exonération

Décision de reversement aux propriétaires du produit de la chasse de plaine : lot 1

Le Conseil Municipal DÉCIDE de renoncer au produit de la chasse, qui sera donc reversé aux propriétaires fonciers.

Convention de transfert de la ZA Eigen à la Communauté de Communes du Pays de Saverne

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention de transfert de la ZAE Eigen à la Communauté de Communes du Pays de Saverne
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne

SÉANCE DU 26 JUILLET 2023

DOMAINE ET PATRIMOINE

Demande de réservation du droit de chasse à la commune d'Eckartswiller

Le Conseil Municipal DÉCIDE que la commune se réserve l'exercice du droit de chasse sur les terrains d'une contenance de 300,28 hectares, dont elle est propriétaire sur le ban communal d'Eckartswiller.

Demande de réservation du droit de priorité sur une enclave située sur le ban d'Eckartswiller

Le Conseil Municipal d'Écide d'user de la priorité pour la location du droit de chasse sur les terrains de l'enclave susvisée.

Etat Civil



Mariages

28/06 : Christina URBATZKA et Benjamin HEDIN

08/07 : Natassia CHYLAK et Antoine SURGET

08/07 : Adèle BURGARD et Matthias GRIES

12/08 : Catherine LENTZ et Jean-Marc VIDAL

26/08 : Cynthia SCHOCH et Yves GUYONNET

26/08 : Maeva KOEBEL et Laurent BUSCHHOLTZ



Naissances

- 23/05 : Mila** fille de Sarah SCHWAB et de Tanguy GUTFRIED
01/06 : Layanna fille de Alyséa OTT et de Loïc MAURIN
01/06 : Lucien fils de Sophie CHARLIER et de Guillaume GUTH
03/06 : Victoire fille de Marion BUREL et de Benjamin VO VIET ANH--MEYER
01/07 : Arthur fils de Aurélie BALTHAZARD et de Philippe CREMMEL
23/07 : Sophie fille de Sara HUSSER et de Matthieu BONHOMME

Décès

- 06/06 : Berthe KLEITZ née MAHLER** (95 ans)
06/07 : René BENDER (90 ans)
14/07 : Laurette KROMMENACKER née LANG (94 ans)
15/07 : Paulette LITZELMANN née GANTZER (84 ans)
16/07 : André KOBER (80 ans)
17/07 : Roger STUTER (87 ans)
02/08 : Émilie SCHAEFFER née HUBER (94 ans)
13/08 : Gérard SCHON (82 ans)
23/08 : Marie-Thérèse FEIDT née BOEHM (95 ans)

Anniversaires

Octobre

- 03/10 :** Marie-Louise BURCKEL née HUBER **87 ans**
06/10 : Mercedes MANGEOL née MUNOZ **87 ans**
24/10 : Gérard WALTER **90 ans**

Novembre

- 03/11 :** Carmen DEGOUYS **86 ans**
05/11 : Eliane SOLD née FATH **86 ans**
05/11 : Angèle PFOHL née ADAM **93 ans**
06/11 : Bernadette KIEFFER née BELLOT **86 ans**
12/11 : Yvonne LITZELMANN née STOFFEL **87 ans**
14/11 : Marthe DAMAROW née MEYER **91 ans**
15/11 : Liliane SCHWEITZER née KIRCHER **89 ans**

- 18/11 :** Evelyne STEGNER **89 ans**
22/11 : Cécile HUBER née SCHWEITZER **89 ans**
27/11 : Marie-Odile LAUER née MOSSBACH **87 ans**
29/11 : Bernadette HAENNEL née SCHMITT **89 ans**

Décembre

- 01/12 :** Marie MENGUS née WENDLING **90 ans**
04/12 : Joseph GANTZER **93 ans**
17/12 : Raymond MICHEL **88 ans**
20/12 : Bernard NIES **85 ans**
21/12 : Madeleine DENNI née COMARTIN **92 ans**
21/12 : Marie-Louise OTT née BURG **91 ans**
24/12 : Léon WEISSENBACH **96 ans**
30/12 : Marie-Louise KREUTZNANN **95 ans**

Grands Anniversaires

Nos aînés ont eu la joie de fêter, respectivement leurs 90 et 95 ans.

Le Maire, Claude ZIMMERMANN et l'adjointe au maire, Danièle MEYER ont eu le plaisir de leur offrir un panier garni au nom de l'équipe municipale et du Centre communal d'action sociale.



GURLER Marthe (90 ans)



MATTER Jean-Jacques (90 ans)



M. Charles SIMON (95 ans)



MEYER Marie Thérèse (95 ans)

Travaux du complexe sportif

Les travaux de rénovation du centre sportif se poursuivent.

L'enveloppe du gymnase est en place, et l'isolation des parois et de la toiture est quasi finalisée.

Les nouveaux réseaux et les évacuations ont été posés.



Les longrines et les fondations ont été coulées et attendent la mise en œuvre des murs de l'extension qui accueillera les nouveaux vestiaires et les locaux à usage sportif ou récréatif.

Déclaloc

La location des meublés de tourisme à une clientèle de passage a connu un essor notable ces dernières années, notamment avec le développement de la location entre particuliers au travers de plateformes numériques.

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 est venue encadrer la location de meublés de tourisme et des chambres d'hôtes qui doivent, depuis lors, être déclarés auprès du maire de la commune où est situé l'hébergement touristique.

Un meublé de tourisme, classé ou non, doit être déclaré auprès du Maire de la commune où est situé le meublé (voir Art L.324-1-1 du code du tourisme).

Une chambre d'hôtes doit être déclarée auprès du maire du lieu de l'habitation (voir Art L.324-4 du code du tourisme).

Pour cela 2 CERFA sont à disposition: N°14004*04 pour les meublés de tourisme et N°13566*03 pour les chambres d'hôtes.

Pour faciliter ces démarches, la Communauté de Commune du Pays de Saverne met à la disposition des communes l'outil « Déclaloc » un téléservice de déclaration.

Ce téléservice, accessible à tout moment, permet aux hébergeurs de déclarer en ligne via des formulaires CERFA dématérialisés leurs meublés de tourisme et leurs chambres d'hôtes.

Si vous êtes propriétaire d'un meublé de tourisme, de chambre d'hôtes merci d'effectuer cette démarche en ligne / de vous rapprocher de la CCPS en cas de difficulté.

Révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT)

L'enquête publique a eu lieu sur le territoire du SCOT du Pays de Saverne Plaine et Plateau du lundi 30 mai 2023 au lundi 3 juillet 2023 inclus.

Pendant cette période, la population était invitée à transmettre ses observations, propositions ou contre-propositions sur le projet arrêté par le comité syndical du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Consulter le rapport du commissaire enquêteur aux horaires d'ouverture de la mairie, ou sur le site internet de la commune où sur le site : www.paysdesaverne.fr

Travaux rue de la Mossel

La Collectivité européenne d'Alsace a prévu de réaliser des travaux sur le pont du Mosselbach (travaux d'étanchéité de l'ouvrage) ainsi que la réfection de la couche de roulement de la rue de la Mossel.

La rue de la Mossel (RD112) sera barrée à la circulation à hauteur de l'ouvrage d'art du **lundi 11 septembre 2023 au vendredi 13 octobre 2023**.

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules, dans les deux sens de circulation par les D521, D421, D238, D230, D112, via les communes de

DETTWILLER, WALDOLWISHEIM, FURCHHAUSEN, ALTENHEIM, LUPSTEIN.

Seuls les piétons et cycles non motorisés seront autorisés à traverser le pont durant la période de travaux.

En comptant sur votre compréhension.

Un nouveau columbarium, jardin du souvenir et un ossuaire, *nouvellement installés au cimetière de Dettwiller*

La commune vient de concrétiser le projet d'installation d'un nouveau columbarium, la création d'un jardin du souvenir, espace dédié à la mémoire des défunts et la mise en place d'un nouvel ossuaire.

Le cimetière communal était déjà pourvu d'un columbarium, mais face au manque de places et afin de répondre à la demande grandissante, les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée, GRANIMOND.

Le nouveau columbarium est équipé de 20 cases familiales. Les concessions attribuées par la mairie sont de 15 ans ou 30 ans.



Le jardin du souvenir, espace aménagé spécialement pour y disperser les cendres des défunts. Une demande préalable doit être effectuée en mairie.

Quant à l'ossuaire, lorsqu'une concession est caduque et que personne n'a réclamé les restes de la personne qui y est inhumée, ces derniers sont alors placés dans l'ossuaire.

Il constitue une concession perpétuelle et incessible, les ossements qui y reposent n'en seront pas retirés et y demeureront pour toujours.

Ils peuvent également être brûlés pour peu que le défunt n'ait stipulé aucune interdiction concernant la crémation.

Les cendres seront alors répandues dans le jardin du souvenir.



Subvention pour l'achat de protections menstruelles lavables

Changeons les règles !

Saviez-vous que les protections menstruelles jetables coûtent aux femmes entre 100 et 150 € par an, et représentent - avec les autres textiles sanitaires que sont couches, lingettes et mouchoirs en papier - 20% des ordures ménagères résiduelles sur notre territoire ? Soit environ 23 kg par habitant et par an.

Les protections menstruelles lavables sont quant à elles plus respectueuses de la santé des femmes, plus économiques et leur impact environnemental est nettement inférieur.

Pour ces raisons, dans le cadre de son PLPDMA 2023-2028 (Programme d'action de réduction des déchets), le Smictom de la région de Saverne a mis en place une subvention pour les protections menstruelles lavables (culottes menstruelles, cup, etc.) destinée aux personnes habitant sur son territoire.

Cette subvention, d'un montant de 50 euros, sera accordée dans la limite de 100 demandes par an.

**SUBVENTION
POUR L'ACHAT DE
PROTECTIONS
MENSTRUELLES
LAVABLES**

CHANGEONS LES RÈGLES !

Pour des conseils personnalisés, adressez-vous aux commerces locaux

La Maison Vitale Carrement Bio ! Vracomarché passez à la vracton ! Couture Sub Atelier de couture et de création à Offwiller

Smictom de la région de Saverne
10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr
*Retrouvez toutes les informations sur notre site : www.smictomdesaverne.fr

**50€
de subvention**

Sur notre territoire, les commerçants ci-après proposent des protections menstruelles lavables.

Pour des conseils personnalisés, adressez-vous aux commerces locaux

La Maison Vitale Carrement Bio ! Vracomarché passez à la vracton ! Couture Sub Atelier de couture et de création à Offwiller

Vous trouverez l'ensemble des informations et le formulaire de demande sur le site internet du Smictom de la région de Saverne : <https://www.smictomdesaverne.fr/>

CONTACT

Chloé Vetter, Chargée de prévention
03 88 02 21 81 - c.vetter@smictomdesaverne.fr

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr
www.smictomdesaverne.fr



agir
pour notre
avenir





Mme Bagot prend sa retraite *après 11 ans de service à notre école*

Cette fin d'année scolaire 2022/2023 est une fin de classe toute particulière: Mme BAGOT, présente au sein de notre école depuis 2012, fait valoir ses droits à la retraite.

Le Maire, les adjoints et conseillers aux affaires scolaires, mais également les parents d'élèves et les dirigeants de l'association des parents d'élèves ont pu la remercier pour ses nombreuses années passées dans notre école à la diriger avec une exigence toujours renouvelée au bénéfice des enfants.

Une grande mission au bénéfice de l'éducation de notre jeunesse, avec aujourd'hui une page qui se tourne.

C'est à l'occasion des dernières réunions de travail ou lors de la fête

d'école au foyer Saint-Jacques que les nombreuses marques de sympathie et petites attentions ont pu être remises à Mme BAGOT à l'occasion de son départ.

Nous la remercions également pour la relation de confiance construite et le partenariat riche pour lequel Mme BAGOT aura toujours apporté un regard précieux et professionnel.

Elle aura, à l'occasion de cette dernière année, été amenée à piloter la mise en route pédagogique et à réceptionner la classe mobile numérique.

Elle aura encore pu observer le déploiement des [brise soleil](#) orientables mis en place afin de favoriser le confort dans les classes en période estivale.

C'est lors des manifestations de fin d'année que Mme KAPP, vice-présidente de l'APED aux écoles élémentaires, M. le Maire et les élus en charge des affaires scolaires, mais également l'ensemble de la municipalité ont pu lui souhaiter, au nom de tous les Dettwillerois et Rosenwillerois, une très bonne retraite et de bonnes vacances bien méritées.



Lundi 4 septembre *c'était la rentrée des classes !*

Cette rentrée un peu particulière a permis à M. le Maire et aux élus de la municipalité de souhaiter une très bonne rentrée des classes à tous les jeunes de l'École du RPI de Dettwiller Rosenwiller Gottesheim, mais également aux enseignantes et spécialement à Mme PETER, nouvelle directrice de l'école élémentaire. M. le maire de Gottesheim n'a hélas pas pu se libérer cette année.

Cette journée de rentrée organisée avec enthousiasme par Mme PETER et son équipe a amené les plus beaux sourires sur les visages des parents et des enfants et très rapidement rassuré les quelques enfants plus favorables à une prolongation indéterminée des vacances !



M. le maire dans son intervention a pu souhaiter la bienvenue à notre nouvelle directrice, mais également aux enseignantes nouvellement affectées à Dettwiller.

Remerciements chaleureux à toutes les petites mains qui comme tous les ans font le maximum pour rendre notre école accueillante.

Merci pour leur implication aux agents communaux, aux parents d'élèves, aux élus de la commission scolaire ainsi qu'aux prestataires de la commune qui se sont mobilisés pour faire de notre école un lieu accueillant et propice à l'apprentissage.

Travaux menés ces dernières semaines :

- Pour l'école maternelle: nouveaux jeux toboggan et jeux dans la cour, mise en place de brises-soleil orientables sur façade sud-est afin de supprimer la surchauffe des classes en été, suivi et mise à niveau informatique des 4 classes, entretien des tableaux numériques et comme tous les ans ménage approfondi dans toutes l'école avec lustrage des sols.

- Pour l'école élémentaire: mise en place de brises-soleil orientables sur les façades sud et est, suivi et mise à niveau informatique des 8 classes, entretien des tableaux numériques et comme tous les ans ménage approfondi dans toute l'école. Par ailleurs, également cette année remise en peinture par un artisan local de deux salles de classe, pour leur redonner une nouvelle fraîcheur. Courant de l'été, après une procédure de marchés publics, a également été désigné le groupement d'études chargé de la conception et de la mise en œuvre du projet de cour d'école déminéralisée et végétalisée; il s'agit de faire de nos cours d'école un îlot de fraîcheur où il fait bon se poser pour les enfants! Un projet qui démarre dès septembre par l'association des enfants et des enseignants dès les 1^{res} phases d'études.

- Pour l'école de musique: installation de brise-soleil orientables, mais aussi déploiement du réseau internet de fibre optique afin d'accompagner l'enseignement de nos jeunes musiciens.

Bonne année scolaire à toute et à tous !





Des dessins pour les soldats Français en OPEX

C'est dans le cadre de l'opération dessin de Noël 2022 que des élèves de trois classes de l'école élémentaire de Dettwiller ont été mises à l'honneur le 19 mars dernier.

Cette opération organisée par l'association nationale Solidarité Défense présidée par l'ancien ministre Jean-Marie BOCKEL avec l'appui des Associations de Sous-Officiers de Réserve (ASOR) dont celle de Saverne ont collecté des dessins au profit des soldats Français.

Ces dessins sont centralisés à Paris début octobre où ils sont inclus dans les colis de Noël destinés aux soldats français en mission hors du territoire national.

L'Adjudant-Chef® Clément BARTH, président de l'ASOR Saverne avec le Major® Frank LERBS, président de l'Union des Associations de Sous-Officiers de Réserve du Bas-Rhin et l'Adjudant-chef® François ROMANET ont tenu à remercier ces élèves pour leur engagement et ce geste de solidarité.

Car au-delà d'être un simple dessin, ces réalisations contribuent à renforcer le lien Armée-Nation et ils sont une fenêtre entre l'hexagone et nos militaires qui sont loin de leurs familles durant le période de Noël.

Cette rencontre a également été l'occasion d'expliquer aux jeunes enfants les différentes missions d'un soldat. Les échanges fructueux avec les membres de l'ASOR SAVERNE, ainsi qu'avec le maire de Saverne, Monsieur Stéphane LEYENBERGER ont permis de répondre aux nombreuses questions des élèves.

Le 19.06.2023, les lettres de félicitations ont été remises à chaque classe avec une photo souvenir.

Les remerciements ont été également adressés aux directeurs des écoles et à leurs enseignantes qui ont inclus dans leurs programmes scolaires cette noble cause. Le rendez-vous a déjà été pris pour la rentrée prochaine en espérant que d'autres classes et écoles se joindront à cette belle initiative.



Trois classes de l'école élémentaire de Dettwiller avec Mme Sylviane BAGOT, directrice, Mesdames Marina JACOB, Pauline FROELIGER enseignantes et devant l'Adjudant-Chef® Clément BARTH, président de l'ASOR Saverne.



La dernière collecte de sang organisée le 1^{er} août a connu un franc succès.

Don du sang Une collecte généreuse

En effet l'équipe de bénévoles était ravie de voir se présenter 53 donneurs dont 6 premiers dons et ce malgré la période des vacances!

Solidarité
DETTWILLER / ROSENWILLER

Un grand merci à tous les donateurs et bénévoles et rendez-vous pour la prochaine Collecte dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Dettwiller au début du XX^e siècle

vu à travers les tableaux d'Otto Ellée

Auguste Otto Ellée est né à Thann le 8 septembre 1879.
Il a épousé Katharina Arnold de Dettwiller.
Elle habitait rue des forgerons.





Légende : 1 Rue du Château * 2 La tour rue des Vosges * 3 Rue qui descend à la Speck * 4 Rue de la Gare l'escalier qui rejoint la rue des Bouchers * 5 Rue de la Chaine * 6 Jardin en face du garage Schaeffer, actuel parking * 7 Maison de l'infirmière, Rue des Bouchers * 8 Rue de la Haute Montée * 9 Vue de la Speck vers le Château.

Collection scannée du Club Patrimoine de Dettwiller. Le club Patrimoine de Dettwiller collectionne tous les documents sur Dettwiller. Le club les scanne et les rend au propriétaire.

Le bal du 13 juillet

une soirée de fête

Tout était réuni pour que cette soirée soit agréable pour tous : des jeux pour les enfants, de bonnes tartes pour se restaurer et un bon groupe pour s'ambiancer et danser. Merci pour cette soirée !

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et au service technique, sans lesquels une telle soirée n'aurait pu avoir lieu.

Merci à toutes les personnes qui nous ont honorés de leur présence. Merci à vous d'avoir soutenu l'amicale des sapeurs-pompiers et l'UMPS.



À noter !

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE 25/26 novembre

Déposez
vos dons et denrées au :

Carrefour Express



PETIT-DÉJEUNER



SUCRES



HUILES ET VINAIGRES



CONSERVES



PRODUITS D'HYGIÈNE



LÉGUMES SECS



CONCERT-REPAS

de la musique municipale de Dettwiller

Le samedi 18 novembre 2023, la Musique Municipale de Dettwiller proposera son troisième concert-repas à la salle des Fêtes de Waldolwisheim.

A cette occasion, elle a invité le quatuor de saxophones désormais bien connu «LES SAX'S DE BOUX». Après le repas servi aux convives, l'orchestre d'harmonie de la Musique Municipale ouvrira la partie concert et sera suivi par l'ensemble invité.



Les Sax's de Boux

Les billets seront en vente à partir
du 1^{er} octobre 2023.

Cordiale invitation à toutes et à tous.

Lettre au Père Noël



*Chers enfants,
Du 25 novembre
au 22 décembre,
déposez votre lettre
dans la boîte aux
lettres
située devant :
- la mairie à
Dettwiller*

*Le Père Noël
te répandra !
Pour cela
n'oublie pas
d'indiquer ton
prénom, ton nom
et ton adresse !*

Artisans, Créateurs, Producteurs, Artistes, ...

Les inscriptions sont ouvertes

Vous souhaitez participer au Marché de Noël de Dettwiller,
demandez votre formulaire par mail à : info@dettwiller.fr.
Inscriptions possibles jusqu'au 17 novembre.

Féerie de Noël

MARCHÉ ARTISANAL

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023 DE 17H À 21H
PLACE DE L'ÉGLISE

PASSAGE DU PÈRE NOËL

JEUX ET ANIMATIONS
DE PAR LA LUDETTE

RESTAURATION PROPOSÉE PAR LES
ASSOCIATIONS LOCALES

ARTISANS LOCAUX : BIJOUX, DES DÉCORATIONS DE NOËL, DES
VÊTEMENTS TRICOTÉS À LA MAIN, DES OBJETS EN BOIS
SCULPTÉ, DES PRODUITS ALIMENTAIRES FAITS MAISON, ...

Les 6^e Foulées de Dettwiller

La météo fut finalement clémente pour ces 6^e Foulées de Dettwiller qui se sont déroulées le 25 août 2023.

Cette épreuve sportive marque le démarrage du messti et en quelque sorte aussi la rentrée sportive. Pour cause de travaux de réhabilitation du complexe sportif, le circuit a dû être modifié.

Le départ a été donné à la salle de La Liberté, et les coureurs et coureuses ont ensuite pu découvrir les berges de la Zorn et les petites pentes bien raides de la Heid. Les sportifs et sportives ont unanimement apprécié ce nouveau parcours.

Au programme, il y avait du plaisir pour les petits et les grands, avec les distances qui allaient du 200 m pour les plus jeunes jusqu'au 5 km et 10 km pour les athlètes de plus haut niveau.



Les 6e Foulées, départ enfants



C'est parti !



Un dinosaure une poule et son alsacienne

Cette 6^e édition a également été enrichie avec une nouvelle épreuve ouverte à tous : une marche de 5 km.

Les spectateurs ont même pu apercevoir un dinosaure accompagné d'une fille alsacienne !

Au total, 246 coureurs ont pris le départ des différentes épreuves, soit une belle progression par rapport aux éditions précédentes.

A l'issue des courses, les sportifs et les spectateurs ont pu recharger les batteries grâce à la magnifique restauration assurée par la Liberté. Une équipe dynamique du CAP Liberté, une météo favorable, des bénévoles au top et des coureurs toujours plus nombreux, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette édition un joli moment de sport, de bonheur et de convivialité.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain, mais avant cela, vous pouvez déjà réserver la date du 09/11/23 ; les "capistes" de la Liberté organiseront la 1^{ère} vague bleue de Dettwiller, dans le cadre de l'opération NOVEMBRE BLEU.

Cette course solidaire a pour but de sensibiliser et d'inciter au dépistage des cancers masculins. On compte sur vous !



Le Club tricot a repris les aiguilles en main !



Tricoter en groupe, pour soi, pour ne pas tricoter seul(e), pour apprendre, échanger des idées, des modèles, tels sont les objectifs du « Club de Tricot ».

Si vous avez envie de tricoter pour une bonne cause vos réalisations pourront profiter aux restos bébé du cœur, aux bébés prématurés grâce au don fait à l'association des « Amis sans Frontières ».

Un moment de convivialité et de solidarité au rythme d'une maille à l'endroit, une maille à l'envers...

Venez passer un agréable moment :

Les samedis de 14h à 16h -
Semaines paires
À la salle Socio-éducative.



Association Culturelle et Sportive
Saint Jacques

TIR à l'ARC

Tous les mercredis
de 16^h à 19^h



A la belle saison, tir en plein air sur le terrain
de l'ACS St Jacques, 29 rue des Vosges à Dettwiller
En hiver, dans la salle chauffée du Foyer (même adresse).
Arc et flèches prêtés gratuitement.



ACS St Jacques

Courriel : acsstjacques@free.fr

Site internet : acsstjacques.free.fr

29 rue des Vosges

67490 DETTWILLER

Tél : 03 88 91 47 65

Vie associative
DETTWILLER / ROSENWILLER

Pratiquez le tir à l'arc !

Le tir à l'arc est un sport qui nécessite calme ; concentration et maîtrise de soi.

Il enseigne responsabilité aux plus jeunes et humilité aux plus âgés. Pour profiter d'une ambiance conviviale, venez nous rejoindre tous les mercredis, (y compris durant les vacances scolaires) de 16h à 19h à l'ACS St-Jacques – 29 rue des Vosges.

Nous disposons à cette adresse d'un terrain de tir extérieur utilisé à la belle saison et d'une salle chauffée en hiver.

Le matériel (arc et flèches) est prêté gratuitement.

Les premières séances sont gratuites et sans engagement.

Le club est affilié à la Fédération française de tir à l'arc (FFTA)

Renseignements : 03 88 91 47 65

Week-end de jeux magiques

le 4 et 5 novembre !

Organisé par La Ludette, c'est un événement convivial, gratuit, tout public pour découvrir ou redécouvrir les jeux de société classiques sur le thème d'Harry Potter® mais également des jeux de plateau et quiz créés spécialement pour cet univers magique.

Rentrez dans l'univers du petit sorcier à lunette grâce à une exposition de bâtiments Lego®, de puzzle 3D et de décors fabriqués main. Des ateliers (payants) vous seront également proposés à certains créneaux horaires tout au long du week-end comme la création d'une baguette magique, l'épreuve des potions de

Rogue, la décoration de la boîte de chocogrenouille® ou encore un Loup-Garou géant.

La librairie "Bouq's" de Bouxwiller sera présente le dimanche. Vous pourrez acquérir les œuvres littéraires d'Harry Potter® ainsi que quelques jeux. Une petite restauration salée et sucrée vous sera proposée tout au long du week-end.

Rendez-vous le samedi 04 novembre de 14h à 18h et le dimanche 05 novembre de 10h à 17h à la salle du Hohgraben de Dettwiller pour profiter d'un bon moment magique.

Et n'oubliez pas les traditionnels rendez-vous de La ludette :

- les soirées jeux chaque 1^{er} vendredi du mois à savoir :

Les vendredis 1^{er} septembre, 6 octobre et 1^{er} décembre à partir de 20h en salle socio-éducative

- les après-midis jeux des vacances :

Samedi 21 et 28 octobre de 14h à 17h à côté de la bibliothèque

Elles sont ouvertes à tous et gratuites !



La Ludette vous invite à son 1er WEEK-END DE JEUX MAGIQUES



Samedi 04 novembre 2023

De 14h à 18h

Dimanche 05 novembre 2023

De 10h à 17h

Entrée gratuite

Salle du Hograben et
Centre socio-culturel
De Dettwiller

Petite restauration :
Bretzel, knack, soupe,
Crêpes, gâteaux, viennoiseries

Jeux de société sur l'univers
d'Harry Potter® et
Les animaux Fantastiques®

Expo Lego® et Puzzle 3D



Activités (payantes):

Fabrique ta baguette de sorcier
Confectionne ta boîte de chocogrenouille
Atelier de potions
Loup-Garou géant dans l'univers magique

 **LIBRAIRIE**
Carterie - Papeterie - Jeux

Vente de livres et de jeux par la « librairie Bouq's » le dimanche



DETTWILLER
ROSENWILLER

éco ● ● ● ● ●
manifestationsalsace


L'Echoppe
SOLIDAIRE - CULTURELLE - DETTWILLER



Zorn Ried

Un siècle de passion pour l'association !

Le 17 juin dernier l'association Zorn-Ried a fêté son centenaire.

En effet cette association inscrite au Tribunal de Saverne le 22 Avril 1923 sous le nom d'Association des Pêcheurs de Dettwiller, mais dénommée plus couramment Angelsportverein Dettweiler, puis association de Pêche et de Pisciculture et plus tard encore Association Agréée pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique et enfin, Amicale Zorn Ried pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique aura ainsi changé de nom plusieurs fois au gré des réglementations successives. Elle aura ainsi traversé de nombreuses épreuves au fil du temps.

Des pollutions multiples de nos cours d'eau ou encore des aménagements inconsidérés avec comme résultat la destruction de milieux remarquables dans leur biodiversité.

Mais, grâce à quelques dirigeants tenaces et forts de leur expérience, notre association aura toujours su relever la tête. Notre étang s'est transformé en "eau-libre", la grande frayère du Schweinlaeger est devenue un paradis pour nos poissons et nos oiseaux et la frayère Lily aménagée plus récemment constitue un écosystème remarquable, un modèle du genre à montrer à toutes les associations de pêche, hélas trop sou-

vent déconnectées de leurs obligations premières, pour ne citer que quelques exemples.

Le sentier du Ried réalisé par les pêcheurs en collaboration avec notre commune fait l'unanimité des promeneurs, même si la deuxième tranche est encore en gestation.



Nos statuts nous imposent entre autres et je cite, de mener des actions d'information et d'éducation en matière de protection du milieu aquatique et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité » et dans ce domaine le contrat est respecté.

Cette journée de convivialité a été marquée par la présence de nos membres, du plus jeune au doyen, prospectant notre étang à la recherche d'une grosse prise suivi d'un repas convivial offert par l'association.

Je pense que nous sommes une association de pêche respectueuse des statuts avec un but premier: offrir aux membres quelques moments de dépaysement au bord de notre rivière!

REICHHART Yannick Président





Alevinage truitelle

Récemment un alevinage de truitelle fario de souche baerenbach a été réalisé dans les méandres de la Zorn avec notre partenaire Saumon-Rhin.

Ce sont en effet plus de 2000 truitelles qui ont pu rejoindre leur habitat naturel dans les meilleures conditions.



Stammtisch citoyen au marché du dimanche

Le marché hebdomadaire du dimanche matin, c'est avant tout un lieu de convivialité où on peut se retrouver et partager.



C'est la mauvaise heure du marché c'est de 9 h à 12h.

À noter !

MARCHÉ
DU DIMANCHE

8h à 12h
Cour de l'école



A cette occasion retrouvez le 1^{er} dimanche de chaque mois - d'avril à octobre - le Stammtisch citoyen. Espace où vous pouvez discuter, échanger, partager de l'actualité communale et faire part de vos observations.

Venez retrouvez vos exposants réguliers: primeurs, œufs, fromages, pâtisserie, traiteur asiatique, boucherie-charcuterie.

Des exposants viennent occasionnellement: affûteur le 1^{er} dimanche du mois, artisanat divers, traiteurs portugais...

Nous vous y attendons nombreux !

Événements à venir... pour votre plus grand plaisir !

Septembre

Samedi 9 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 16 - 9h

World CleanUp Day23

Lieu : Place de la Gare

**Samedi 16 et dimanche 17
10h-12h / 14h-18h**

Club patrimoine : Journées du Patrimoine

Lieu : Musée du Patrimoine

Samedi 23 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Salle socio-éducative

Octobre

Mardi 3 - 14h

Club de l'amitié - Skat

Lieu : Salle 1 du Hohgraben

Mardi 3 - 16h

Arboriculteurs - Entretien

Lieu : Verger école

Mercredi 4 - 9h30

Bébés lecteurs

Lieu : Bibliothèque

Jeudi 5 - 14h

Club de l'amitié - Rencontre mensuelle

Lieu : Salle socio-éducative

Vendredi 6 - 20h

La Ludette - Soirée Jeux

Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 7 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Salle socio-éducative

Mardi 10 - 14h à 16h

Babbelstüb

Comment continuer à communiquer lorsque la dépendance s'installe ?

Lieu : Ancienne école de Rosenwiller

Samedi 14 dès 18h

Dimanche 15 de 10h à 17h

Exposition Avicole+restauration

Lieu : Foyer St-Jacques

Mardi 17 - 14h

Club de l'amitié - Skat

Lieu : Salle 1 du Hohgraben

Mardi 17 - 20h

Club patrimoine - Section généalogie

Lieu : Musée du patrimoine

Jeudi 19 - 14h

Club de l'amitié

Lieu : Restaurant Graufthal ou La Petite Pierre

Samedi 21 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 21 - 14h à 17h

La Ludette - Après-midi jeux

Lieu : Salle 1 Hohgraben

Dimanche 22 octobre - 12h

La Liberté - Choucroute

Lieu : Salle de la Liberté

Samedi 28 - 14h à 17h

La Ludette

Lieu : Salle 1 Hohgraben

Samedi 28 à 19h et dimanche 20 - 18h

Club des Jeunes - Tartes flambées/pizzas

Lieu : Club house de Rosenwiller

Novembre

Jeudi 2 - 14h

Club de l'amitié - Rencontre mensuelle

Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 4 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Bibliothèque

Samedi 4 - 14h à 18h

Dimanche 5 - 10h à 17h

Week-end de Jeux Magique - La Ludette

Lieu : Salle du Hohgraben

Mardi 7 - 14h

Club de l'amitié - Skat

Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 11 - 10h30

Cérémonie du 11 novembre

Lieu : Monument aux morts
Suivi du verre de l'amitié aux Hohgraben

Mardi 14 - 14h à 16h

Babbelstüb

Aider oui, mais sans s'oublier.

Lieu : Ancienne école de Rosenwiller

Mercredi 15 - 9h30

Bébés lecteurs

Lieu : Bibliothèque

Jeudi 16 - 14h

Club de l'amitié

Lieu : Restaurant Silvergloeckel à WESTHOFFEN

Vendredi 17 - à partir de 16h30

Fête de la St-Martin - ELTERN

Lieu : Ecole ou Place de l'Église

Samedi 18 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 18

Concert - Repas d'automne

Lieu : Salle des Fêtes de Waldolwisheim

Dimanche 19

Vague bleue pour les cancers masculins - Distance 5km marche/course

Lieu : Salle de la Liberté

Mardi 21 - 14h

Club de l'amitié - Skat

Lieu : Salle socio-éducative

Mardi 21 - 20h

Club patrimoine - Section généalogie

Lieu : Musée du patrimoine

Dimanche 26

La Liberté : Tournoi de fléchettes

Lieu : Salle de La Liberté

Décembre

Vendredi 1 - 20h

La Ludette - Soirée Jeux

Lieu : Salle 1 du Hohgraben

Vendredi 1 et Samedi 2

Téléthon de La Liberté

Samedi 2 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Salle socio-éducative

Dimanche 3

Fête des aînés

Mardi 5 - 14h

Club de l'amitié - Skat

Lieu : Salle 1 du Hohgraben

Jeudi 7 - 14h

Club de l'amitié - Rencontre mensuelle

Lieu : Salle socio-éducative

Samedi 9 - 17h à 21h

Marché de Noël

Lieu : Place de l'Église

Mardi 12 - 14h à 16h

Babbelstüb - Promenade

Lieu : Ancienne école de Rosenwiller

Mercredi 13 - 9h30

Bébés lecteurs

Lieu : Bibliothèque

Jeudi 14 - 14h

Club de l'amitié

Lieu : Restaurant Le Tilleul à Melsheim

Samedi 16 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu : Salle socio-éducative

Mardi 19 - 14h

Club de l'amitié - Skat

Lieu : Salle socio-éducative

Mardi 19 - 20h

Club patrimoine - Section généalogie

Lieu : Musée du patrimoine

Vendredi 22 - 19h

Conte de Noël de la bibliothèque

Lieu : Salle du Hohgraben